

## DECLARATION DE CONFORMITE REGLEMENT 2016/425

## LE FABRICANT:

INTERSON PROTAC 1 route d'Aubais 30111 CONGENIES Tél: 33 (0) 466.80.22.89

## DECLARE PAR LA PRESENTE QUE L'EPI DECRIT CI-DESSOUS :

Equipement de protection individuelle contre le bruit sous forme d'embout moulé avec filtre acoustique, EPI de catégorie III :

- PASSTOP® EP2

Est conforme aux dispositions du règlement 2016/425 et à la norme NF EN 352-2

ATTESTATION D'EXAMEN UE DE TYPE : N° 2754/2840/159/01/21/0064

## Sous la surveillance de l'organisme notifié :

QUINTIN CERTIFICATION 825 Route de Roman, 38160 Saint Antoine de l'Abbaye Organisme notifié n° 2927 en charge de la surveillance de la production (module D)

Le 30/09/2024 Pierre MUSSO Directeur général

Mehdi Nagaz